

23 sep 2022 -16:05

Appartient à [Conseil des ministres du 23 septembre 2022](#)

Rapport semestriel du Plan fédéral Gender mainstreaming

Sur proposition de la secrétaire d'État à l'Égalité des chances Sarah Schlitz, le Conseil des ministres a pris acte du second rapport semestriel de suivi du Plan fédéral Gender mainstreaming.

Le 11 juin 2021, le Conseil des ministres a adopté le Plan fédéral Gender mainstreaming destiné à renforcer l'égalité des femmes et des hommes dans la société. Ce plan contient d'une part un engagement général du gouvernement vis-à-vis du gender mainstreaming et de la mise en œuvre de la loi du 12 janvier 2007 , et d'autre part des engagements plus précis des différents membres du gouvernement à intégrer prioritairement la dimension de genre dans 188 politiques gouvernementales.

Dans le cadre de ce plan, plusieurs formations consacrées au gender mainstreaming ont déjà été organisées au cours du second semestre de 2021. Lors du premier semestre de 2022, l'Institut pour l'égalité des chances a donc continué de financer et d'organiser des formations au sein des cellules stratégiques des membres du gouvernement.

Par ailleurs, le rapport aborde les progrès concrets qui ont été engrangés sur le plan du gender mainstreaming dans le cadre d'une série d'engagements pris par les différents membres du gouvernement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sarah Schlitz, secrétaire d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 -8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
info@schlitz.fed.be

Oliviero Aseglio
Porte-parole
+32 473 22 40 99
oliviero.aseglio@schlitz.fed.be